

Bienveillance municipale

Geneviève Dubois - Mairesse Ville de Nicolet Préfète de la MRC de Nicolet-Yamaska

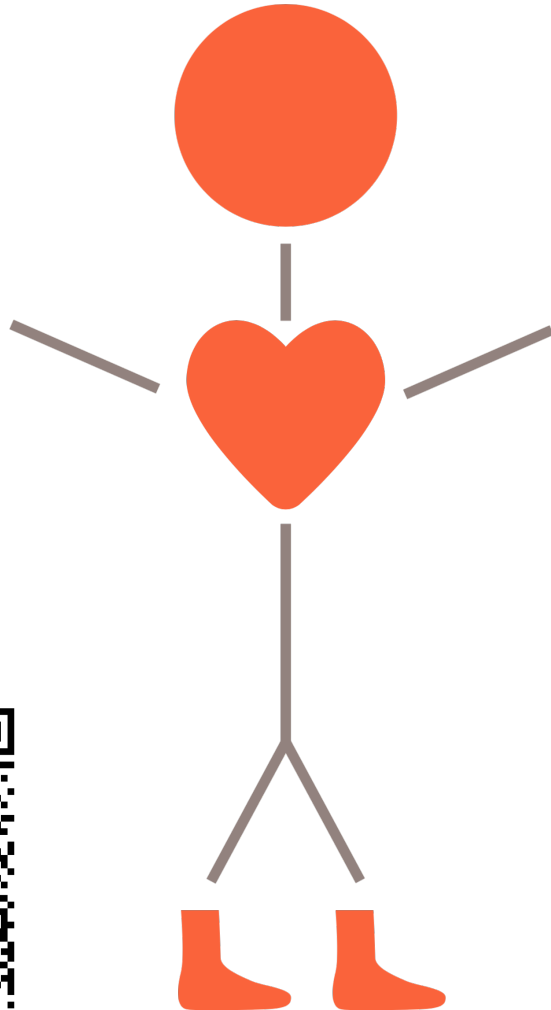
Julie Pressé - Mairesse de Fortierville

Richard Paulhus - Agent de projets spéciaux

Fany Panichelli - Chargée de projet conciliation famille-travail et vie politique



Tout au long de l'atelier, ayez en tête ces trois éléments :



Élément que je retiens



Élément coup de cœur



Élément que je souhaite mettre en application dans mon milieu

Remplir le
formulaire en
ligne



TOUS CONTRE
LA VIOLENCE
CONJUGALE



GENEVIÈVE DUBOIS,
MAIRESSE DE NICOLET



Projet inspiré par la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud

TOUS CONTRE
LA VIOLENCE
CONJUGALE



En chiffres

- 7 000 appels de + en 2020-2021 pendant la pandémie
- 26 féminicides en 2021 dont la majorité dans un contexte conjugal



TOUS CONTRE
LA **VIOLENCE**
CONJUGALE



Situation de violence conjugale ?

Ici, trouvez un lieu sécuritaire et sans jugement qui vous relie au bon service.

La Ville de Nicolet veut faire une différence socialement et soutenir ses organismes locaux !

Tous contre la violence conjugale est **un projet mobilisateur** qui offre un lieu sécuritaire, dans ses infrastructures municipales (hôtel de ville et bibliothèque), aux citoyens **recherchant de l'aide face à la violence conjugale jusqu'à la prise en charge par la maison d'hébergement ou la Sûreté du Québec.**



TOUS CONTRE
LA VIOLENCE
CONJUGALE



- **Projet facilement exportable**
- **Mis en place en 1 an avec ressources du milieu**
- **Peu ou pas de frais**
- **Formation des nouveaux employés à prévoir**
- **Étendre à d'autres bâtiments municipaux**

leNouvelliste



Nicolet se lève contre la violence conjugale

Par Marie-Eve Lafontaine | 13 septembre 2022



TOUS CONTRE
LA VIOLENCE
CONJUGALE



"L'idée est toute simple d'offrir à travers nos infrastructures municipales, un lieu sécuritaire où se déposer le temps que la ressource répondant à leur besoin les accompagne"

-Geneviève Dubois



« Ça prend
tout un village pour
protéger un enfant. »

- Adaptation d'un proverbe africain



Charte municipale pour
la protection de l'enfant

En souvenir de la mémoire d'Aurore Gagnon, « l'enfant martyr », et du 100^e anniversaire de son décès, il apparaît important que les municipalités, en tant que gouvernements de proximité, posent des gestes afin de favoriser et promouvoir la **protection des enfants et contribuer à faire cesser ces événements tragiques et inacceptables dus à la négligence et à la maltraitance.**

Les grands principes d'une municipalité bienveillante envers les enfants

Une municipalité bienveillante propose un milieu de vie sécuritaire pour tous les enfants.

Une municipalité bienveillante est à l'écoute des enfants en leur offrant des lieux et des occasions pour qu'ils puissent s'exprimer librement et en toute confiance.

Une municipalité bienveillante pose des actions de prévention de la maltraitance envers les enfants et voit à la diffusion des ressources d'aide disponibles sur son territoire.

Une municipalité bienveillante intègre dans sa planification des actions favorisant le développement du plein potentiel des enfants.



Offrir un milieu de vie sécuritaire.

- Mettre en place des actions pour accroître le **sentiment de sécurité** des enfants dans les lieux publics.
- Favoriser la mise en place de **lieux protecteurs** ou de processus d'accueil et d'intervention pour des enfants réclamant du secours.

Des exemples d'initiatives à mettre en place !

- Sensibiliser les enfants aux règles de sécurité;
- Vérifier les antécédents judiciaires des personnes travaillant auprès des enfants (ex. : camps de jour);
- Voir à la possibilité d'assurer la présence de caméras dans les parcs et les installations sportives fréquentés par les enfants;
- Collaborer avec les services de police pour encourager la présence de policiers à vélo (policiers communautaires) sur les voies publiques, à l'école secondaire, dans les parcs et sur les pistes cyclables;
- Mettre en place des mesures pour assurer la sécurité des enfants aux abords des écoles et des milieux de garde : éclairage adapté, présence de traverses piétonnières, etc.;
- Collaborer avec les organismes communautaires pour faire de la sensibilisation sur divers sujets touchant les enfants dans les lieux publics municipaux;
- Élaborer un plan d'accès sécuritaire à l'école (ex. : projet À pied, à vélo, ville active).

Reconnaitre aux enfants le droit d'être entendus.

- Reconnaitre les enfants en tant que **citoyens à part entière**.
- Favoriser la mise en place d'**espaces de consultation** accessibles et adaptés aux enfants de tous âges.

Des exemples d'initiatives à mettre en place !

- Mettre en place un budget participatif réservé à des projets par et pour les enfants;
- Consulter les enfants pour l'aménagement des lieux de rassemblement, les aires de jeux, le choix des modules de jeux dans les cours intérieures de coopératives d'habitation, etc.;
- Mettre en place des boîtes à idées à la mairie, dans d'autres lieux fréquentés par les enfants ou par le biais des nouvelles technologies telles que les réseaux sociaux;
- Créer un Conseil municipal des enfants ou un Conseil jeunesse (niveau primaire et/ou secondaire);
- Désigner une personne responsable de représenter les enfants au sein du conseil municipal;
- Organiser un concours de dessin sur divers thèmes (tels que l'intimidation, les droits de l'enfant, etc.) avec les enfants du préscolaire, du primaire et du secondaire;
- Créer une section spécifique pour les enfants et les ados sur le site Internet de la municipalité et adapter ses communications pour mieux rejoindre cette clientèle en utilisant davantage Facebook, Instagram, Twitter, etc.

Poser des gestes de sensibilisation.

- **Inform**er les citoyens des signes de maltraitance pour les **sensibiliser** à exercer un rôle de vigilance.
- **Publiciser** régulièrement la liste des **ressources** sur le territoire offrant des services aux familles et aux enfants.

Des exemples d'initiatives à mettre en place !

- Distribuer le guide des ressources municipales et communautaires dans les foyers de la municipalité par l'entremise des écoles, à la maison des jeunes, dans les organismes locaux, à la bibliothèque, au centre sportif, etc.;
- Transmettre de l'information au sujet de la maltraitance (dépliants, affiches, etc.) lors de kiosques érigés à l'occasion d'événements organisés par la municipalité (fête familiale, Fête des voisins, fête de Noël, festival, etc.);
- Organiser des visites de pompiers, de mascottes ou d'amuseurs publics dans les endroits fréquentés par les enfants pour faire de la sensibilisation sur certains enjeux touchant leur sécurité et leur protection.

Poser des gestes de soutien.

- **Soutenir les initiatives du milieu** contribuant au développement et à l'épanouissement des enfants.
- Valoriser le **vivre-ensemble et l'entraide**, et ce, au moyen d'événements rassembleurs favorisant l'inclusion et la participation sociale.

Des exemples d'initiatives à mettre en place !

- Adopter une politique de reconnaissance et de soutien des organismes et des partenaires;
- Soutenir et participer aux divers lieux de concertation de sa collectivité (enfance, famille, jeunesse, saines habitudes de vie, etc.);
- Conclure des ententes de services avec des municipalités voisines pour bonifier l'offre de services (sport d'élite, bibliothèque, culture, infrastructure, etc.);
- Conclure des ententes avec les organismes du milieu (prêt de locaux, soutien financier, soutien en ressources humaines, etc.);
- Adopter une politique familiale municipale.



Et pourquoi
ne pas développer vos
propres initiatives?



Nous vous invitons à vous joindre aux 216 municipalités et aux 21 MRC du Québec qui ont déjà adopté la Charte pour la protection des enfants.

Pour avoir toutes les informations : <https://www.fortierville.com/charte-municipale-pour-la-protection-enfant>



33^e
COLLOQUE

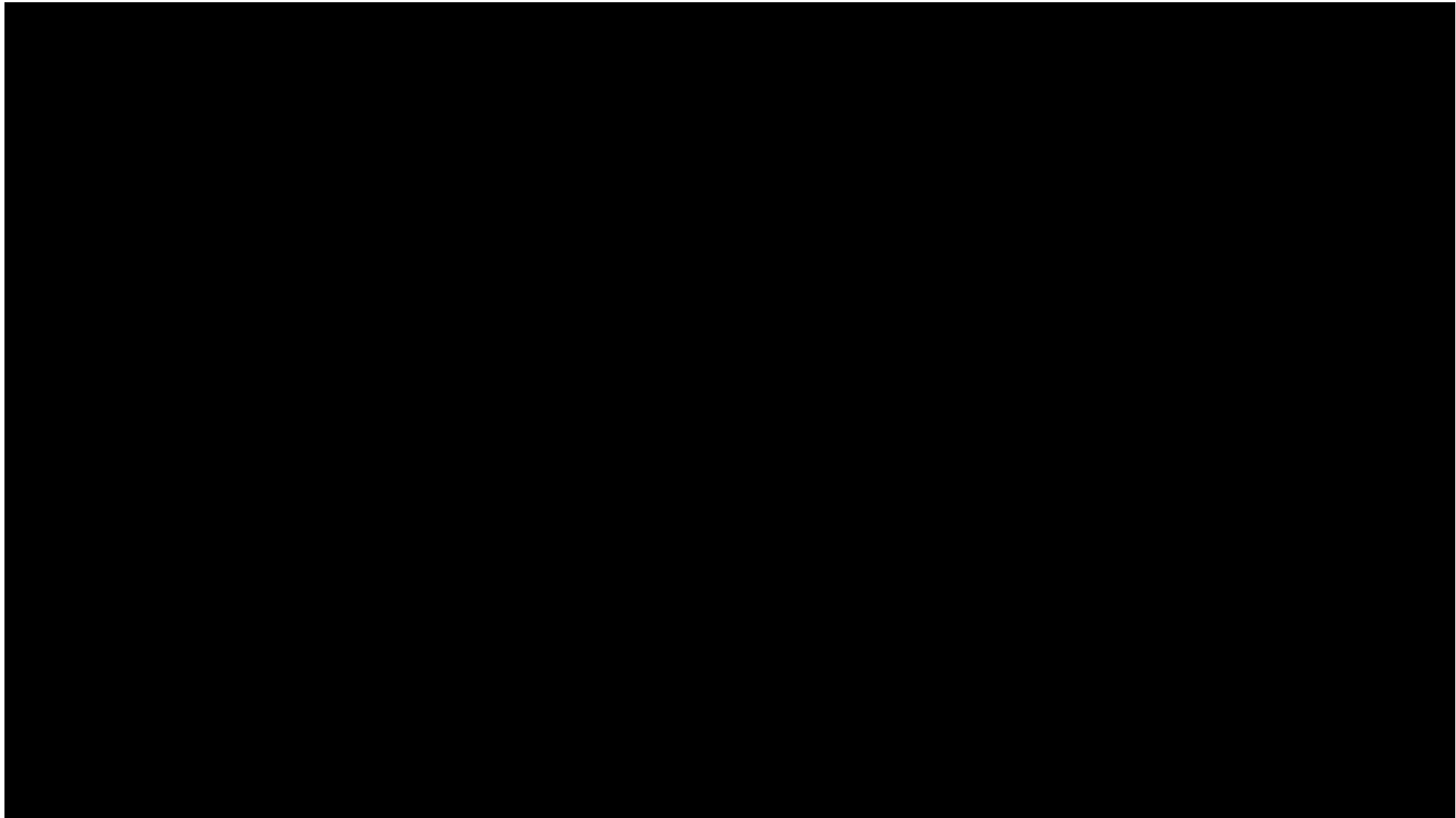
Municipalité
vivante

ESPACE
MUNI



Place aux pères dans les municipalités

Richard Paulhus



Conciliation famille travail et vie politique

Comment passer à l'action ?

Fany Panichelli – Chargée de projet conciliation
Richard Paulhus - Agent de projets spéciaux



Bref topo du projet



Objectifs du projet :

- Documenter la thématique sous le prisme des personnes élues
- Développer et promouvoir des solutions, outils, supports
- Soutenir les personnes élues et les municipalités dans la mise en place de ces solutions pour atténuer les impacts du cumul de fonctions



SONDAGES



GROUPES DE DISCUSSION

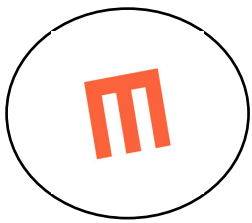


CRÉER DES OUTILS
D'ACCOMPAGNEMENTS

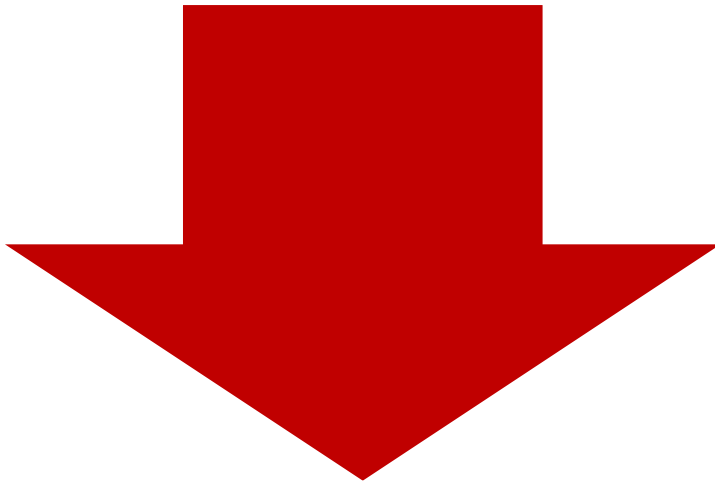


FAIRE UN APPEL DE PROJET
D'ACCOMPAGNEMENT À
TRAVERS LE QUÉBEC

Constats préliminaires



- La fonction électorale interfère de manière importante dans la vie familiale et professionnelle.
- La difficulté de la conciliation → > 50% à ressentir un stress élevé.
- L'aide fournie par les municipalités\MRC pourrait être améliorée.
- Retraité ou à TP ± 30 h/semaine >< Temps partiel ± 10 h/semaine
- Manque d'encadrement de la fonction électorale.
- Manque de reconnaissance et de compréhension.



- Satisfaction de leur gestion des différents temps sociaux
- Engagements +++
- Privilège d'être une personne élue

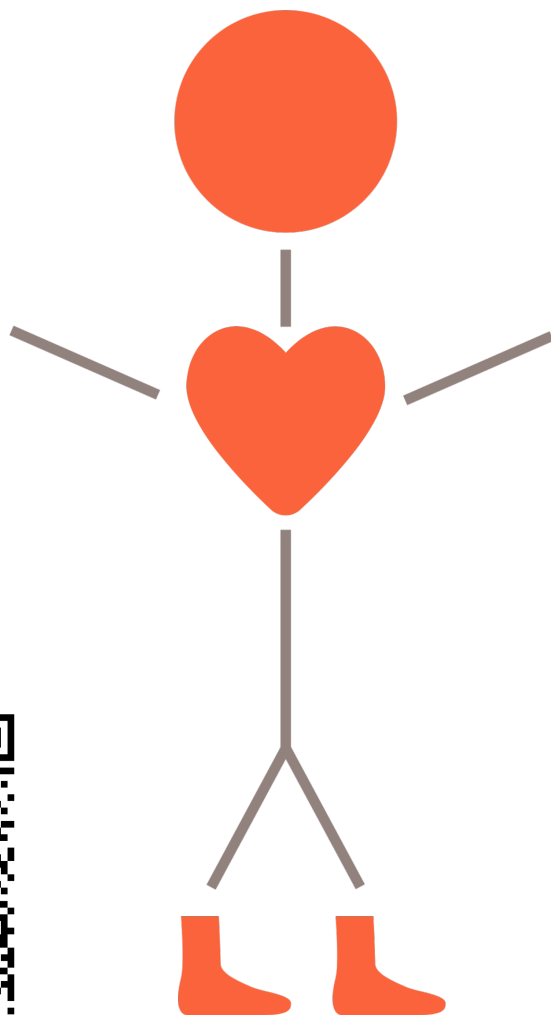




CONCILIATION
Famille • Travail • Vie politique



A vous de jouer:



Élément que je retiens



Élément coup de cœur



Élément que je souhaite mettre en application dans mon milieu

Remplir le
formulaire en
ligne



Merci pour votre participation!



Infolettre Le Fil Municipal



Site Web



Nous joindre



Les prochains événements d'Espace MUNI

| | |
|---|-------------------|
| Fête des voisins à travers le Québec | 3 juin 2023 |
| Webinaire sur le programme estival ELAN | 7 juin 2023 |
| Webinaire sur l'habitation et le milieu de vie des personnes âgées | 21 juin 2023 |
| Toute première journée de l'Habitation et lancement de la plateforme Web | 14 septembre 2023 |
| 15 ^e Rencontre provinciale du Réseau Municipalités accessibles | 7 Novembre 2023 |
| Journée internationale des droits de l'enfant, dans le cadre de la Grande semaine des tout-petits | 20 Novembre 2023 |
| Sortie du nouveau guide pour les services de garde éducatifs à l'enfance | Novembre 2023 |



Consulter tous les événements et s'inscrire